

Communiqué de presse
Montreuil, le 18 avril 2023

Alternance : la Sécurité sociale accélère son engagement pour l'insertion professionnelle des jeunes

En 2023, la Sécurité sociale ambitionne d'augmenter sensiblement ses recrutements en alternance. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation sont à pourvoir sur l'ensemble du territoire, au sein des 300 organismes via le site <https://alternance.lasecurecrute.fr/>. Une campagne nationale de recrutement est lancée le 2 mai prochain.



« Nous sommes heureux de pouvoir offrir un environnement professionnel adapté aux attentes des futurs alternants ainsi qu'un accompagnement tout au long de leur formation. En 2022, 1 134 contrats ont été signés à la Sécurité sociale. Notre objectif est d'intensifier le recours à l'alternance au sein des organismes en 2023 ».

Isabelle Bertin,
Directrice générale de l'Ucanss.

Les atouts d'une alternance à la Sécurité sociale

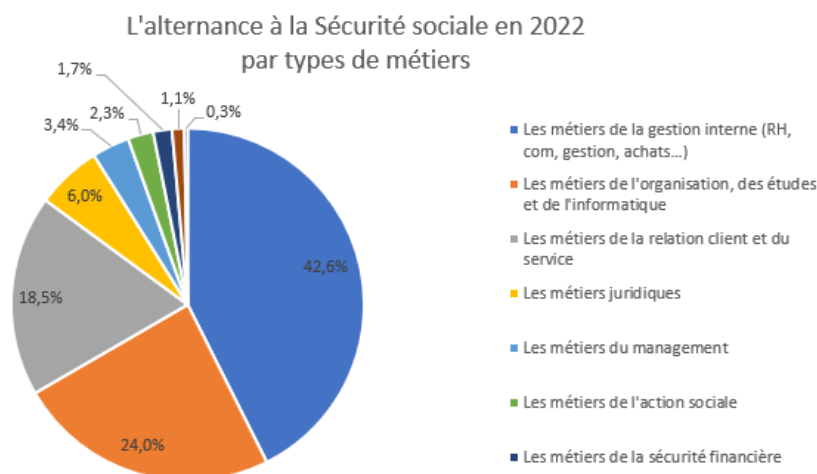
Avec l'essor de l'alternance, allier formation théorique et pratique est devenue monnaie courante. Mais rejoindre la Sécurité sociale pour y développer ses compétences et intégrer les codes de la vie professionnelle n'est pas encore un réflexe pour tout le monde. Pourtant l'institution a de vrais arguments à faire valoir.

« C'est super de travailler dans une entreprise aussi engagée. Sur les questions d'égalité femmes-hommes, importantes pour moi, en fait on est hyper en avance à la Sécu ! » Lucie, aide-soignante en alternance

En effet, **travailler à la Sécurité sociale c'est donner du sens à son action** en agissant concrètement pour la solidarité nationale, pour l'accompagnement de nos concitoyens à toutes les étapes de leur vie. C'est également rejoindre un employeur engagé sur de nombreux sujets tels que l'égalité femme-homme, le handicap ou la transition écologique.

Par ailleurs, à la Sécurité sociale, **chaque alternant est considéré comme un professionnel** : il est investi de réelles missions pour gagner en autonomie et se former à son futur métier. Un accompagnement qui touche aussi l'intégration et l'appropriation des valeurs de la Sécurité sociale, effectué en particulier par un tuteur.

Enfin, avec 300 organismes présents sur tout le territoire et plus de 80 métiers proposés, **chacun peut trouver l'alternance qui lui correspond**. Conseil aux usagers, accueil, informatique, juridique, communication... de nombreuses spécialités sont proposées du niveau Bac au Bac+5, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (respectivement 677 et 457 en 2022). La Sécurité sociale fait également appel à Job in live pour procéder au recrutement d'au moins 25 alternants en situation de handicap.



Une campagne media pour s'adresser aux jeunes

Afin de faire connaître ses offres et de devenir un employeur de premier choix pour les alternants, la **Sécurité sociale prévoit une 2^e édition de sa campagne media « Je ne suis pas alternant, je suis acteur de la solidarité »**.

Dès le 2 mai, cette campagne sera diffusée sur les réseaux sociaux, les plateformes de streaming vidéo et audio, les sites d'informations, mais aussi sur de l'affichage à proximité des campus et dans les salons de recrutement. La Sécurité sociale renouvelle son partenariat avec des influenceurs pour aller à la rencontre des candidats sur



les réseaux sociaux. **La Sécurité sociale sera également partenaire de la Semaine de l'alternance organisée par Pôle Emploi.**

Et pour renforcer sa communication auprès des jeunes, **la Sécurité sociale lance son compte TikTok @LaSecuRecrute** à l'occasion de sa campagne Alternance. Si l'objectif est bien sûr de les inciter à candidater sur le site <https://alternance.lasecurecrute.fr/>, l'institution entend surtout mettre en avant la richesse et la diversité des métiers qui existent. Des ambassadeurs-salariés prendront la parole courant mai à travers de courtes vidéos qu'ils réaliseront eux-mêmes pour partager - sans filtre - leur quotidien, mais aussi pour lever les idées reçues sur la Sécurité sociale.

À propos de l'Ucanss

Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).

À propos de la Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe notamment plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes etc.). Le Régime général couvre près de 90 % de la population. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat), Recouvrement (Urssaf) et Autonomie (CNSA).

Contacts presse

UCANSS

Catherine Techer – 01 45 38 83 29 - ctecher@ucanss.fr

Agence CorioLink

Léa Cauchi – 06 24 96 84 31 - lea.cauchi@coriolink.com

Céline Surget – 07 48 72 82 37 - celine.surget@coriolink.com